

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2021 - (N° 3360)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-1968

présenté par

M. Lorion, M. Le Fur, M. Kamardine, Mme Anthoine, Mme Bazin-Malgras, M. Bazin, M. Jean-Claude Bouchet, M. Cattin, M. Gosselin, Mme Louwagie, M. Hetzel, Mme Audibert, M. Viala, M. Reda, M. Pierre-Henri Dumont et M. Ramadier

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 52, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.